



15 décembre 2023 – IL – DOGO

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur des Ressources Humaines, Madame la Directrice des Relations Sociales, Mesdames Messieurs les représentants du personnel.

Malgré la progression significative de notre résultat électoral celui-ci reste insuffisant pour pouvoir appliquer notre programme ASC pour lequel 30% des 70% de salariés votants de la DO grand ouest espéraient la mise en place en 2024.

Etant la 2ème organisation syndicale de la DOGO nous pouvons envisager d'entrer dans le bureau du CSE que ce soit en tant que trésorier ou sur un des 2 postes de secrétaire en lien avec les ASC, à condition qu'une majorité d'élus abandonne le dogme du Quotient Familial pour le calcul des ASC, accepte de stopper la rétrocession d'une partie du budget ou reprenne la gestion de la restauration déléstée à l'entreprise.

Pour rappel la CFE-CGC a toujours défendu l'idée d'une répartition plus juste en s'appuyant sur les niveaux ou grades de chaque salarié et d'une gestion complète du budget avec y compris la restauration et les vacances enfants. Il est donc impensable et déraisonnable d'envisager de prendre des responsabilités en lien avec les ASC sans que nous puissions mettre en œuvre notre programme, ce serait renoncer à nos engagements de campagne.

Par ailleurs, nous rappelons qu'il est mathématiquement possible de faire évoluer les choses s'agissant des ASC à partir du moment où des échanges sont de mises entre organisations syndicales.

Alors que certains souhaiteraient nous imposer une fonction et un rôle dès lors déjà actés dans le bureau, nous leur demandons très clairement d'arrêter leurs propos diffamatoires à notre égard.

Nous ne sommes pas dupes, tout ceci cache une réalité bien différente. Nous n'acceptons aucune tentative de déstabilisation ou de désinformation de la part de qui que ce soit. Nous n'accepterons pas plus que la réalité du scrutin soit détournée ! Est il nécessaire de rappeler qu'avec 30% de résultats il est techniquement impossible de bloquer quoique ce soit ?

Sans vouloir être professoral, pourtant quel beau métier professeur, ces 4 dernières années de mandature nous ont démontrées que la question des conditions de travail était centrale ! Nous rappelons donc être prêts à prendre nos responsabilités avec un rôle au sein du bureau, sans lien direct avec la gestion des ASC.

Merci de votre écoute

